Association agréée de sécurité civile (AASC), la **Protection Civile** occupe parmi d'autres, telles que la Croix-Rouge, l'Ordre de Malte, etc., une place reconnue dans le paysage français du secourisme. Aujourd'hui, l'association compte d'ailleurs **près de 32 000 bénévoles** et articule ses actions autour de trois missions cardinales qui sont de **secourir, aider et former.**

Au-delà des uniformes orange et bleu facilement reconnaissables, partons à la découverte de cette institution.

Un peu d'histoire

Le **Service national de la protection civile**, maillon de la **défense passive**, voit le jour au lendemain de la seconde guerre mondiale alors que l'assistance aux populations civiles démunies est une préoccupation omniprésente.

En 1958, c'est dans le Nord que la première association départementale voit le jour. Son exemple sera suivi par bien d'autres. C'est ainsi qu'en 1965, sous l'impulsion du Général de Gaulle, les différentes antennes créées se fédéreront sous l'égide d'un échelon national. La **Fédération Nationale de Protection Civile est créée le 14 décembre 1965** (FNPC). Outre les différentes associations départementales, elle rassemble également plusieurs autres organisations que sont, les Secouristes Français Croix-Blanche, les Anciens de Nainville-Les-Roches mais aussi le Mouvement National pour la Protection Civile (Anciens de la Défense passive) et le Groupement Interdépartemental pour les formations des auxiliaires; tous deux disparus aujourd'hui).

Aider – Secourir – Former : trois missions fondamentales

- **Aider**

Fidèle à son histoire, la **Protection Civile** conduit des **missions d'assistance** auprès des populations dans le besoin. Elle a ainsi développé un panel d'actions **sociales** (maraudes auprès des sans-abris, collectes alimentaires et de vêtements) pour venir en aide aux plus démunis.

En cas d'accidents ou intempéries majeures, elle dispose également d'une capacité de **soutien aux populations sinistrées** (inondations dans l'Aude, le Var, etc.), qui

va de l'hébergement d'urgence à l'accompagnement vers la réhabilitation.

Depuis 1985, la Protection Civile se projette de surcroît à l'international dans le cadre de **missions humanitaires** (Kosovo, Asie du Sud-Est, Haïti…). Elle s'emploie à y former des intervenants locaux comme dans le cadre de sa mission « Action Togo ».

- **Secourir**

Partie intégrante de son ADN, **le secours à la personne** continue d'être, aujourd'hui, une part significative de l'activité de la Protection Civile.

Que ce soit lors de **dispositifs de secours**, plus ou moins volumineux, mis en oeuvre sur des événements sportifs ou culturels, de garde pour renforcer les pompiers ou le SAMU ou lors d'opérations exceptionnelles à la demande des autorités, les secouristes de la Protection Civile sont à pied d'oeuvre toute l'année.

- **Former**

C'est en 1989 que la Protection Civile diversifie son activité et se lance dans la formation aux gestes de premiers secours.

Outre les **formations à destination du grand public** comme l'initiation dite « Alerter – Masser – Défibriller » ou le diplôme de Prévention et Secours Civiques (PSC), la Protection Civile a aussi développé une **capacité de formation interne de ses bénévoles**. Qu'ils soient secouristes, maraudeurs, l'association propose à ses adhérents un parcours de formation adapté à leur souhait de progression dans leur bénévolat.

Particularité notable et intéressante, la Protection Civile propose également une formation au secourisme canin. Ne vous attendez pas à ce que votre compagnon à quatre pattes sache faire un massage cardiaque à l'issue. Toutefois vous serez, vous, en capacité de leur porter secours en cas de détresse respiratoire et de brûlure par exemple.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Internet de la Protection Civile.

Author: **Rescue18**